La visite au Canada du premier ministre d'Italie conduit à plusieurs accords entre les deux pays

Pour la première fois depuis 1955, le Canada a reçu la visite d'un premier ministre italien, M. Giulio Andreotti. A cette occasion une convention fiscale relative à la double imposition, et un accord de sécurité sociale ont été signés entre les deux pays. L'on a aussi effectué un Échange de Notes sur les possibilités de construire des réacteurs nucléaires Candu en Italie.

M. et Mme Andreotti et leur suite, composée de hauts fonctionnaires de la Présidence du Conseil des ministres et du ministère des Affaires étrangères, ont été accueillis à Toronto, le 16 novembre, par le premier ministre du Canada et par une foule nombreuse et enthousiaste. Par la suite, les visiteurs se sont rendus au centre Montecassino où les attendaient de nombreux Italo-Canadiens.

Durant leur visite de cinq jours, le premier ministre italien et sa suite se sont aussi rendus à Ottawa, Québec et Montréal, accompagnés de l'ambassadeur d'Italie, M. Giorgio Smoquina, de Mme Smoquina et de l'ambassadeur du Canada en Italie, M. d'Iberville Fortier.

Accord de sécurité sociale

L'accord, signé par les deux premiers ministres, le 17 novembre, permettra aux résidents du Canada et de l'Italie de réunir les crédits acquis dans chaque pays, afin d'avoir droit aux prestations de sécurité sociale de l'un ou des deux pays. La signature de l'accord permettra à plusieurs milliers d'Italiens, vivant maintenant au Canada, de toucher des pensions de l'Italie grâce aux crédits qu'ils ont accumulés sous forme de cotisations versées aux programmes obligatoires italiens pendant qu'ils travaillaient en Italie. En outre, 4 500 anciens résidents italiens deviendront admissibles à des prestations partielles de sécurité de la vieillesse aux termes du régime canadien.

Notons aussi que les anciens résidents italiens qui réunissent les qualités requises aux termes de l'accord, pourront toucher des prestations d'invalidité et de survivants au titre du régime de pensions du Canada. Ces termes de l'accord valent aussi pour d'anciens résidents canadiens vivant maintenant en Italie.

Il s'agit du premier accord international conclu par le Canada à la suite des modifications apportées à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, proclamées le 1er juillet 1977 et qui rendent ce genre d'accord possible. Il aura pour effet de coordonner le Régime de pensions du Canada et la Loi sur la sécurité de la vieillesse avec les programmes généraux et obligatoires de sécurité sociale en Italie, qui touchent les prestations de vieillesse, d'invalidité, de survivants et de maladies comme la tuberculose.

Principaux entretiens

Le 17 novembre, avant la signature des deux accords, MM. Trudeau et Andreotti ont eu un entretien d'environ deux heures. Dans la ligne du Sommet économique de Londres (mai 1977) l'entretien porta principalement sur la situation économique mondiale et, particulièrement, sur le problème du chômage dont sont victimes les jeunes des deux pays. La Conférence Nord-Sud et les relations Est-Ouest ont également été abordées.

Après un déjeuner offert par le premier ministre du Canada, déjeuner auquel assistaient plusieurs ministres fédéraux et provinciaux, M. Andreotti a visité l'hôtel de ville de Toronto, puis s'est rendu à Queen's Park, siège du gouvernement ontarien, où il s'est entretenu avec le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, et plusieurs membres du Cabinet ontarien. Après une brève apparition à l'Assemblée législative, il a rencontré le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Mme Pauline McGibbon.

M. Andreotti a eu des entretiens sur les problèmes touchant les Italo-Canadiens, avec le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Bud Cullen, le ministre de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégin, et le ministre d'État (multiculturalisme), M. Norman Cafik.

Dans la soirée, un dîner de 1800 couverts était offert par le premier ministre en l'honneur de M. Andreotti.

Séjour dans la Capitale

A Ottawa, M. Andreotti s'est rendu au Parlement où, après avoir été accueilli par la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, et par l'orateur suppléant de la Chambre des communes, M. Gérard Laniel, il a assisté à la période des questions, ce qui constitue une première dans l'histoire des visites, au Canada, de chefs d'État étrangers. Plus tard dans la journée, le premier ministre italien déposa une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

Presse canadienne

Après la signature des accords, le 17 novembre, à Toronto, le premier ministre italien (à gauche) *et le premier ministre du Canada se serrent la main.*